



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 7 septembre à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Mmes Annie Laliberté et Mme Myriam Chapdelaine et Messieurs Michel Boisvert, Yan Bussières, Joël Pelletier et Stéphane Cournoyer.

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

ORDRE DU JOUR

8213-09-2021

Il est proposé par Mme Annie Laliberté, secondé par M. Yan Bussières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

8214-09-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Mme Myriam Chapdelaine, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 9 août 2021 et ce sans modification.

ADOPTÉ

8215-09-2021

APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 73 568.46\$
Salaires : 20 032.31\$
Total : 93 600.77\$

ADOPTÉ

8216-09-2021

RAPPORT MRC

M. Salvas fait le rapport de la séance du mois d'août.

8217-09-2021

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

A) DEMANDE DE M. JÉRÉMIE LECLERC

M. Leclerc demande à la municipalité s'il était possible de déplacer le panneau de vitesse 80/km un peu plus près de la limite ou celle-ci change car la majorité des véhicules qui circulent accélèrent à partir du panneau et non de la zone.

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en voire à déplacer le panneau de vitesse du 80/km d'environ 100' plus loin.

ADOPTÉ

8218-09-2021

CONGRÈS FQM 2021

Considérant toutes les restrictions et les normes sanitaires en vigueur, il est proposé par M. Stéphane Cournoyer, secondé par Mme Myriam Chapdelaine de ne pas inscrire personne au Congrès de la FQM 2021.

ADOPTÉ

8219-09-2021

OFFRE DE SERVICE RENOUELEMENT PROCUREUR COUR MUNICIPALE

CONSIDÉRANT la résolution 2021-07-214 de la MRC de Pierre-De Saurel octroyant de gré à gré au cabinet Pierre-Hugues Miller inc., pour une durée de deux ans, le contrat de service professionnel du procureur de la poursuite devant la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service pour la représentation devant la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy comprend les éléments suivants :

- Toutes les communications téléphoniques avec les élus et officiers de la municipalité relativement aux plaintes pénales, à la délivrance des constats d'infraction et à leur gestion devant la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy, incluant les contacts téléphoniques avec la greffière et les autres officiers de la cour municipale;
- La réception et la vérification des projets d'avis d'infraction, de constats d'infraction et de rapports d'inspection relatifs au traitement d'une plainte pénale devant la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy;
- Toutes les vacations devant la cour municipale, quel qu'en soit le nombre en cours d'année;
- Toutes les démarches relatives à l'assignation des témoins lorsque cela s'avérera nécessaire;



No de résolution
ou annotation

8220-09-2021

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNELS CAIN LAMARRE - 2022

Service de consultation (sans banque d'heures)

Il est proposé par M. Stéphane Cournoyer, appuyé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

ADOPTÉ

8221-09-2021

ADOPTÉ

DEMANDE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU CONCERNANT L'INTERDICTION DE VENDRE DES PIÈCES PYROTECHNIQUES (FEUX D'ARTIFICES) SUR LEUR TERRITOIRE

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de ne pas donner suite à la demande de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu concernant le sujet ci-haut mentionné.

8222-09-2021

BILAN FINANCIER - CAMP DE JOUR 2021

Le bilan du camp de jour 2021 se lit comme suit :

Budget réel	
Revenus (inscriptions et sorties)	5 330.00 \$
Emploi Canada	2 837.00 \$
<i>Total des revenus</i>	8 167.00 \$
Dépenses	3 522.21 \$
Salaires	16 217.38 \$
<i>Total des dépenses</i>	19 739.59 \$
TOTAL FINAL	(11 572.59\$)

Budget estimé	

-Revenus : 6 000 \$
-Dépenses : 25 200 \$
Déficit de 19 200 \$ (estimé)



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Yan Bussières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver le bilan financier du camp de jour 2021 déposé.
Le bilan fait partie intégrante de la résolution.

No de résolution
ou annotation

8223-09-2021

ADOPTÉ

FÊTE D'HALLOWEEN – 29 OCTOBRE 2021

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la fête d'Halloween le 29 octobre prochain, avec un spectacle de feu et glace présenté par Science en Folie, une feuille volante a été remise aux élèves de l'école et a été publiée sur le site web de la municipalité et dans le journal Mon Patelin d'octobre.

Le budget alloué est 1 000\$.

8224-09-2021

ADOPTÉ

FÊTE DE NOËL – 12 DÉCEMBRE 2021

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la fête de Noël 2021 le 12 décembre prochain et sera animée par Bouclette, les informations supplémentaires seront publiées dans le journal Mon Patelin ainsi que sur le site web de la municipalité.

8225-09-2021

ADOPTÉ

BILAN FÊTE D'ÉTÉ 2021

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le rapport de Mme Vickie Larouche concernant le rapport de la fête d'été qui a eu lieu le 20 août dernier et remercie tous les participants.

ADOPTÉ

8226-09-2021

APPROBATION D'UN CODE DE VIE (RÈGLEMENT) POUR LE SERVICE DE GARDE

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter et d'approuver le code de vie pour les utilisateurs du service de garde et ce pour une meilleure gestion pour le personnel.

ADOPTÉ

8227-09-2021

LOCATION CAMION PICK-UP POUR AIDE INSPECTEUR

Considérant que les besoins de la municipalité d'avoir un deuxième véhicule en voirie deviendra essentiel et ce pour que l'employé en poste n'ait pas à utiliser son véhicule personnel;

Considérant que présentement un achat ne peut être fait, la municipalité a décidé de procéder à une location à court terme, soit pour un maximum de trois (3) mois;

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la location d'un véhicule (camion pick-up) pour un maximum de trois (3) mois auprès de Gamelin Auto, au coût de 1 200\$/mois + taxes et ce incluant 3000km gratuits / mois.

ADOPTÉ

8228-09-2021

DOSSIER DES ILOTS DÉSTRUCTURÉS

CONSIDÉRANT le manque de terrains dans la municipalité sur le territoire de la municipalité;

Considérant que les ilots déstructurés serait un avantage pour les municipalités rurales;

Sur proposition de Mme Annie Laliberté, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de demander à la MRC de Pierre-De Saurel, M. Jean-François Dauphinais, d'intégrer au schéma d'aménagement révisé le dossier des ilots déstructurés.

Que copie de cette résolution soit envoyée à toutes les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

CORRESPONDANCES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

8229-09-2021

DIVERS

A) LETTRE DE REMERCIEMENTS À VICKIE LAROUCHE

M. le maire demande à ce qu'une lettre de remerciement soit envoyée à Mme Vickie Larouche, coordonnatrice en loisirs pour l'excellent travail qu'elle a fait durant six (6) ans dans la municipalité.

8230-09-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 04, M. Joël Pelletier propose la levée de la séance.

Gilles Salvas, maire

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

7 septembre 2021